

**Mardi 24 mai à 14 h**

**COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION  
(Mme la Ministre Tillieux)**

**INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES**

Laurent HENQUET sur l'évaluation des contrats subsidiés aides à la promotion de l'emploi (APE)

Olivier DESTREBECQ sur les inquiétudes de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) relatives aux points aides à la promotion de l'emploi (APE)

Laurent HENQUET sur l'aide à l'installation en tant qu'indépendant

Patricia POTIGNY sur le site "wecanhelp.be"

## **Laurent sur l'évaluation des contrats subsidiés APE.**

La presse s'est récemment fait l'écho d'une évaluation menée en Région bruxelloise par Actiris concernant les contrats subsidiés ACS du secteur non-marchand et des pouvoirs locaux.

Globalement, les résultats de l'évaluation montrent que les contrats ACS ne sont pas trop mal gérés mais cela a tout de même mené à la suppression de 27 postes, ce qui permettrait de dégager 267.000€.

Votre homologue bruxellois, Didier Gosuin, estime que cette évaluation est un signal. « Cela montre qu'il y a un contrôle. On le fait dans le secteur privé. Il n'y a pas de raison qu'on ne contrôle pas non plus les ASBL. Et cela permet aussi de régulariser des situations limites qui sont souvent en défaveur du travailleur ».

Le dispositif APE en Région wallonne peut être considéré comme le frère jumeau de l'ACS. À la différence près qu'il mobilise près de 700 millions d'euros en Wallonie pour 192 millions à Bruxelles.

C'est pourquoi, Madame la Ministre, je souhaite vous poser les questions suivantes :

Que pensez-vous de l'initiative menée en Région Bruxelles-Capitale ?

Une analyse similaire à celle menée par Actiris en Région bruxelloise est-elle envisagée en Région Wallonne ? Autrement dit, le FOREm va-t-il mener pareille enquête concernant le dispositif APE ?

## **Olivier DESTREBECQ sur les inquiétudes de l'UVCW relatives aux points APE**

Madame la Ministre, l'UVCW a dressé un constat récemment relativement sombre pour l'avenir financier des communes.

Une de leurs inquiétudes est liée à la réforme des aides à l'emploi et en particulier aux points APE qui concernent quelques 30 000 agents au sein des administrations des villes et communes wallonnes. Selon l'UVCW, "La rationalisation doit respecter absolument le principe de neutralité budgétaire, commune par commune, tant pour la valeur des points que pour le mécanisme de réduction des cotisations sociales".

Madame la Ministre, pourriez-vous nous faire le point sur ce dossier ? Le principe de neutralité budgétaire, pour chacune des communes, sera-t-il réalisable selon vous ? Que répondez-vous aux inquiétudes de l'UVCW ?

## **Laurent HENQUET sur l'aide à l'installation en tant qu'indépendant.**

Il me semble opportun de revenir sur une mesure primordiale pour le développement de la Wallonie, tant d'un point économique que social, à savoir le Plan Airbag.

Ce plan vivote depuis fin 2014. En effet, blocage, évaluation par le FOREm, arrêt de la Cour constitutionnelle, lourdeur administrative, etc., rien ne lui est épargné. En octobre 2015, vous nous avez annoncé, et je cite : « Il s'agira, pour le Gouvernement, au terme de l'analyse que je viens de vous présenter, de soumettre au Parlement wallon, au cours des prochaines semaines, un projet de décret, tenant compte, à la fois :

- des éléments constitutifs de l'évaluation du dispositif Airbag, et ce, afin d'optimiser l'impact de cette mesure sur l'autocréation d'emplois, puisque c'est cela, l'objectif recherché ;
- des conclusions de l'arrêt de la Cour constitutionnelle et des adaptations décrétales qui s'imposeront ».

Dans le budget 2016, il était également fait mention de l'adoption d'un projet de décret début 2016.

Nous voici 6 mois plus tard, et toujours rien sur la table. Dans le même temps, il nous revient que des demandes sont en attentes depuis 9, 10 ou 11 mois... Des citoyens prêts à prendre le risque de se lancer et de créer leur propre emploi sont donc dans l'expectative.

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Je vous réitère la demande, pourrions-nous disposer de l'évaluation réalisée par le FOREm et remise au GW en juillet 2015 ?

Quand allez-vous déposer le projet de décret de refonte du système ?

Combien de dossiers sont actuellement en attente ? Les personnes sont-elles informées de l'avenir réservé à leur demande et des délais ?

Enfin, en séance plénière, vous nous rappeliez qu'en 2015, via l'ajustement budgétaire, 1,5 million d'euros supplémentaire avaient été ajouté au budget du fait du succès de la mesure. Mais, manifestement, ce 1,5 million d'euros n'a pas été réellement consommé. Pouvez-vous nous expliquer le phénomène qui s'est produit ? Où est passé cet argent ?

## **Patricia POTIGNY sur le site wecanhelp.be**

En mars dernier, le site d'initiative citoyenne « wecanhelp.be » était mis en ligne avec pour objectif de centraliser les offres proposant aide, soutien, emploi,... aux réfugiés arrivés en Belgique.

Dans une précédente réponse, vous nous informiez que le FOREm prenait contact avec l'association en vue d'une collaboration. Des liens permettant soit d'accéder aux offres d'emploi du site du FOREm, soit de déposer un CV ou encore de consulter les services du FOREm seraient ainsi visibles depuis la page « emploi » de wecanhelp.be.

Je n'ai, à ce jour, rien vu de tel...A priori, mettre en ligne un lien ne demande pas une manipulation informatique compliquée...Dès lors, comment expliquer que cette collaboration n'ait pas encore abouti ? Devez-vous passer par la signature d'une convention ou répondre à toute autre démarche administrative ? Peut-être que ce projet a été avorté mais dans ce cas, pourriez-vous nous en expliquer les raisons ?

Par ailleurs, en parcourant cette page « emploi », j'observe un détail interpellant...la case « ok bénévolat ». En cliquant sur une de ces annonces, on obtient le descriptif des compétences professionnelles de la personne, la possibilité pour un employeur de le contacter mais aussi cette fameuse case, qu'elle soit validée ou non.

Sur les 17 demandeurs d'emploi, 9 sont potentiellement d'accord de travailler en tant que bénévoles. Une aubaine pour les personnes mal intentionnées...

Même si le site est géré par une association, sous l'égide de la Fondation Roi Baudouin, et que leur volonté vise à favoriser l'intégration des réfugiés dans notre société, ne faudrait-il pas intervenir à ce sujet pour que les responsables soient bien conscients des abus et conséquences que cette forme de prestation de travail peut entraîner si elle est mal encadrée...Avez-vous, en tant que Ministre wallonne de l'Emploi, une quelconque possibilité d'intervention ? Peut-on exiger que des critères d'encadrement et de suivi balisent les offres et demandes d'emploi de ce site?